



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Aide au raccordement électrique pour parc de véhicules professionnels

Question écrite n° 10802

### Texte de la question

Mme Yaël Menache interroge Mme la ministre de la transition énergétique sur le raccordement électrique destiné à l'installation des bornes nécessaires à la recharge des batteries des véhicules des TPE et PMI-PME. Aujourd'hui, des aides accompagnent les TPE, PMI-PME pour procéder au renouvellement de leurs flottes de véhicules, mais aussi pour l'installation de bornes de recharge électrique. Cependant, lorsqu'il y a lieu, le coût des travaux de raccordement à un réseau électrique de puissance suffisante pour installer des bornes de recharge et surtout pour fournir l'électricité nécessaire dans un temps rapide est considérable. De nombreuses TPE et PMI-PME, malgré leur volonté d'adapter leur flotte de véhicules, se voient contraintes d'y renoncer faute de pouvoir alourdir encore les coûts importants nécessaires aux exigences des politiques publiques en matière de transition énergétique. C'est d'autant plus dommageable lorsqu'il s'agit d'activités exerçant des missions de service public, comme les ambulanciers par exemple. Elle souhaite savoir si le Gouvernement envisage de soutenir concrètement les TPE, PMI-PME lorsqu'elles sont obligées de prendre en charge les raccordements au réseau électrique indispensables quant à la fourniture d'énergie destinée à la recharge de leur flotte de véhicules.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Yaël Menache](#)

**Circonscription :** Somme (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10802

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Transition énergétique

**Ministère attributaire :** [Industrie et énergie](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 août 2023](#), page 7359

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)